

La g@zette

du Valbonnais

N° 138 – juin 2019

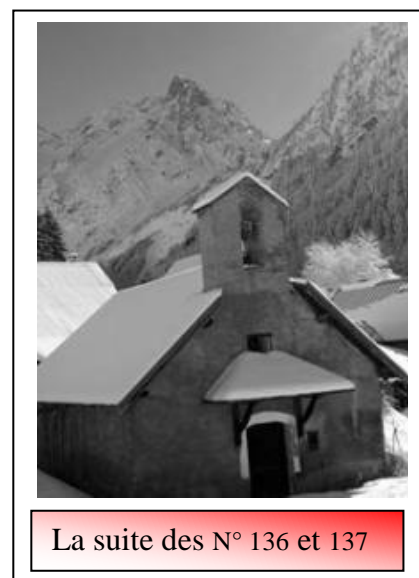


L'avalanche de Combe Oursière

Dimanche 15 janvier 1843

Acte 5
L'acte
Christophe

Le six huit cent quarante trois, et le dix sept janvier environ une heure
après midi, jadis van nous pierre soultet maire et officier de district de
de la commune de valbonnay Canton de valbonnais arrondissement de
grenoble département de isère sont comparu Jacques Blanc fils
âge de quarante deux ans et Jacques paquet âgé de quarante quatre ans
tous deux cultivateurs domiciliés à valvenette hamau de la dite
commune, lequel nous ont déclaré que Christophe ture âgé de
quarante trois ans épouse de anne marie genon cultivateur domicilié
à la chapelle hamau et chef lieu de la dite commune et fils de
Christophe ture et de cathérine martin cultivateur domicilié au susdit
venette, et de catherine martin par le moyen d'une avalanche
arrivé à valvenette le quinze du present mois sur la gaste hameau
ceux matin qui de l'orage dans l'habitation de magdelaine B est femme
de frederie charle, et depuis le report qui ma été fait que me
sont transporté au dit lieu de valvenette pour mesurer du dit décès
de tout quoi nous avons couché le present décès que les comparant ont
signé avec nous après lecture faite & nous parait au dit faire son
nomme & ne a venette Canton de valbonnay arrondissement de grenoble
J. Blanc fils Jacques paquet



La suite des N° 136 et 137

L'acte de décès d'une des dix victimes de l'avalanche, rédigé par le maire, Pierre Rousset...

Après ses deux lettres adressées au Préfet les 20 et 21 janvier, le conseiller général Lesbros lui envoie le 22 depuis La Mure, un tableau récapitulatif des pertes subies dans ce cataclysme : *Tableau indicatif de la position des habitants de Valsenestre commune de Valjouffrey au 21 janvier 1843, contenant évaluation provisoire des pertes occasionnées par la destruction ou la dégradation plus ou moins considérable des bâtiments atteints par l'avalanche qui est tombée sur le village le dimanche 15 janvier entre 3 et 4 heures du matin.*

Noms et prénoms des habitants présents au village le jour du désastre	Vivants	Morts	Bâtiments renversés	Bâtiments avariés	animaux retirés vivants	animaux morts	estimation des pertes des bâtiments et bestiaux	Observations
Bert Madelaine femme Charles	8	-	1	1	vaches 2 mulet 1 chèvres 13 brebis 9	vache 1 génisse 1	2500 F	
Rodeyron Sophie	1	2	1			âne 1 vache 1 chèvre 1	600 F	
Rey Pierre dit civa Garde champêtre	2	2	1		vache 1	âne 1	500 F	
Rey Firmin Jacques	4	-	1	1	chèvres 4 brebis 6 porc 1	vaches 3 mulet 1	800 F	
Pichand Pierre dit blayon	7	-	1	1	vaches 2 chèvres 4 brebis 3 âne 1		800 F	
Pichand Jacques blayon	6	-	1		vaches 2 âne 1 chèvre 3		1200 F	
Gaillard Pollicarpe les héritiers	2	-	1				500 F	
Charles Marianne	1		1	1	chèvres 8 âne 1		700 F	
Bernard Claude	4			1	vaches 4 veaux 2 mulet 1 brebis 14 chèvres 6	brebis 25	700 F	
Gros Piron Pierre	7	1	1	1	vaches 4 veaux ou g. 4 moutons 30 chèvres 9	brebis 20 mulet 1	3000 F	
Bernard Bouleau Antoine	9		1			vaches 3 veaux 2 brebis 12 chèvres 7 porcs 2	1200 F	
Joubert Antoine veuve	7			1 toit découvert			100 F	
Blanc Jouvan la Veuve	4			1 hangar renversé			50 F	
Bert Antoine veuve	3			Toit emporté			100 F	
Gaillard Grégoire	7			Toit dégradé			50 F	

NB : je reprends le travail de Luc Roudet, président de Mémoire Battante, lequel a transcrit le tableau manuscrit du Conseiller Lesbros. J'y apporte quelques modifications, notamment dans l'orthographe des noms de famille, après consultation des registres d'état civil.

Noms et prénoms des habitants présents au village le jour du désastre	Vivants	Morts	Bâtiments renversés	Bâtiments avariés	animaux retirés vivants	animaux morts	estimation des pertes des bâtiments et bestiaux	Observations
Blanc Vial Jacques fils	7		1	1	6 génisses	brebis 6 chèvres 4	700 F	
Gaillard Antoine fils à Léon	7		1		2 vaches 1 cheval 1 brebis	13 brebis 2 porcs	1500 F	
Gaillard Jean Louis	4			1			200 F	
Blanc Lapierre Pierre	13			1 toit dégradé			50 F	
Brunet Jean Pierre	3			1 toit dégradé			50 F	
Gros Piron Frédéric	5			1		3 vaches 3 génisses 1 cheval 2 porcs	1200 F	
Gaillard Antoine Guillaume	4		1		2 vaches 1 âne 3 brebis 1 porc	3 brebis 1 chèvre	1200 F	
Grand Laurent	4		1		3 chèvres	2 vaches 2 génisses 1 âne 2 porcs	800 F	
Grand Joseph veuve	3		1				800 F	
Grand Marie	3		1		10 brebis 5 chèvres		600 F	
Pâquet Laurent	7		1				700 F	
Grand Adélaïde	2		1				500 F	
Blanc Thomas	5			1	3 vaches 1 âne		900 F	
Blanc Vial veuve	4		1	1		3 vaches 3 veaux 1 mulet 6 chèvres 2 porcs	3000 F	
Barruel Pierre	4			1 toit dégradé			50 F	
Peyrard Jacques	3			1			600 F	
Michel Anne		4						Fille mère ne possédait rien
Turc Christophe		1						Etranger ne possédait rien
Total	150	10	20	16		Total	25 650 F	

J'ai la conviction que l'évaluation qui précède résume à peine la perte des bâtiments. Si on y ajoutait la perte de capitaux de bestiaux de denrées d'effets mobiliers et de fourrages il faudrait certainement plus que doubler le chiffre ci-dessus indiqué ces dernières pertes ne pourront être appréciées même approximativement que lorsqu'il sera possible de s'introduire dans les habitations autrement que par le tuyau de la cheminée ou par quelques puits inclinés d'un accès difficile et dangereux. Le tableau qui précède vous permettra d'apprécier en partie la grandeur du sinistre j'ai cherché à le faire aussi simple et surtout aussi exact qu'il m'a été possible, je me suis transporté sur le sol ou plutôt sur la masse de neige qui recouvre chaque bâtiment englouti et là en présence des personnes qui m'accompagnaient et des indicateurs pris dans le village j'ai interrogé chaque habitant et c'est de leur bouche que j'ai recueilli les documents statistiques que j'ai l'honneur... *Signé : LESBROS*

Quelques mois après cette catastrophe, Jacques Rey a écrit quelques notes sur cet événement tragique, un texte qui se veut une copie respectueuse de la lettre originale de ce témoin, tant pour la grammaire que pour l'orthographe. [Luc Roudet le 5 mars 2010 pour Mémoire Battante à Valjouffrey]

Détails de l'avalanche de Valsenestre du 15 janvier 1843.

Cette maison a été bâtie en 1843 par nous Jacques Rey, Madeleine et Mélanie et Victorine Rey notre nièce par suite du terrible catastrophe de cette avalanche partie de la montagne de Comboursière dans la nuit du 14 au 15 janvier à 4 heures du matin. Enfin notre maison le toit avait été emporté insi que le fourrage qui y était dedans jusqu'au milieu du chemin et au devant de la porte de notre écurie, tout ruiné, la charpente toute détruite, tout brisé, pas une pièce de bois capable de resservir, le plancher de dessus n'a pas éprouvé bien de dommage, cinq à six planches seulement ont été dérangées, la poutre de support du milieu de la maison a été cassée par le milieu. Ceux qui étaient couchés dans la maison n'ont pas éprouvé du mal, personne de mort ni blessé chez nous parce qu'il ni avait point de neige qui fut entrée dedans, mais nos deux sœurs ont été sorties que fort tard vu la si grande quantité de neige qu'il y avait à déblayer pour pouvoir pénétrer dans la maison, nos sœurs ont sortie qu'après 24 heures et à l'aide des habitans d'Antaigue qui sont venus au secours des malheureux. La cheminée de notre cuisine a été rasée, quantité de pierres emportée bien loin jusque devant de la porte de Thomas Blanc, le poêle (1) se trouvant vouté n'a éprouvé aucun dommage. Seulement quelques cantons qui fait face au grand chemin qui ont été dérangé. A cette époque si funeste pour nous, moi Jacques j'étais dans la Provence. Je suis arrivé le premier février ; toute notre paille jetée ça et là nos atraits d'agriculture tous brisés ; notre écurie tout renversé sans dessus dessous muraille plancher toit, tout rasé. 3 vaches ont péri, un fort mulet, il s'est sauvé quelque menu bétail comme brebis chèvre, enfin il serait un peu long pour marquer tous ceux qui ont péri, il suffit de dire que presque tout le village a péri. Barruel a éprouvé dedans sa grange, bien de ses bois cassés Grégoire Gaillard a eu une pente de son bâtiment qui a été endommagé, il y a eu que quatre à cinq maisons qui n'ont pas éprouvé de mal, tel que les 2 Marigot, Jacques Paquet, Blanc Vial père et fils, encore le fils a la grange neuve emportée.

Cette avalanche effroyable est allée au Grand Goul, elle a posé des pièces de bois dans les champs de Très la four. 10 personnes ont péri mais personne de blessé ni estropié de 70 ou 75 personnes qui avaient été prises dessous cette avalanche. Nous avons resté environ 2 mois chez notre beau-frère Blanc Lapierre. Le travail de bâtisse a été commencé fort tard vu la saison si dérangée par la pluie ; nous avons entré chez nous que le 17 juillet et la saison est déjà bien avancée car nous voici arrivés au 13 août jour où j'écris cet petit mémoire de nos tristes malheurs sans avoir commencé les moissons. J'oubliait de dire que notre maison et au devant de la porte il y avait environ 18 à 20 pieds de hauteur de neige(2). La chapelle de Marie-Madeleine a été bien abîmée les murs tout fendu, le toit jeté par terre. Valsenestre 13 août 1843 moi Jque, je me suis marié à la Chappelle en Valjouffrey cette présente année le 13 septembre avec demoiselle Marie Champolion

Jque Rey

(1) pièce voutée où était installé le poêle

(2) le pied = 0,324 m

UNE GUERRE DE CLANS A ENTRAIGUES par Jean-Jacques DELCLOS (suite)

Même illustration du fonctionnement clanique au village en 1653 : Guillaume BUISSON intente un procès contre les BERNARD affirmant que leurs valets ont volé une partie de son bétail. La famille BERNARD demande à Jean CHATARD de témoigner en son nom. A la barre, CHATARD déclare benoîtement qu'il doit de l'argent à BERNARD qui le presse de le rembourser et qu'il sera donc partial en leur faveur pour rester dans les bonnes grâces de son créancier ! BUISSON souligne qu'en outre, un BERNARD est parrain d'un des enfants CHATTARD et que dès lors, ce dernier ne peut pas être un témoin désintéressé et objectif.

A ce moment-là (fin des années 1650) le conflit BERNARD-BUISSON était entré dans la deuxième génération et il se poursuivrait pendant au moins une autre, 60 ans plus tard. Guillaume BUISSON avait dû engager un procès contre Antoine NYCOLLET. C'était un grand notable : notaire royal de VALBONNAIS et châtelain, représentant du seigneur à VALBONNAIS, il était aussi et surtout le grand-père de Marguerite BERNARD... Guillaume BUISSON l'accusait de chicanes, d'avoir ruiné un certain nombre de familles en abusant de ses fonctions, et de se servir de sa charge pour extorquer beaucoup d'argent aux villageois. BUISSON lui reprochait également d'avoir déclaré insaisissable le domaine de son père pour léser ses créanciers et ne pas avoir à payer ses dettes, tout en continuant à s'enrichir par des malversations. Il accusait NYCOLLET d'avoir juré « de ruiner la maison dudit BUISSON » par des enquêtes et des poursuites tout en achetant des témoignages contre BUISSON et ses enfants. Manifestement, pour lui, la famille BERNARD et ses affidés se liguèrent au plus haut niveau contre la famille BUISSON. Pour autant, les nécessités courantes de la vie économique et sociale les obligeaient à se côtoyer et à coopérer pour la gestion des affaires d'Entraigues.



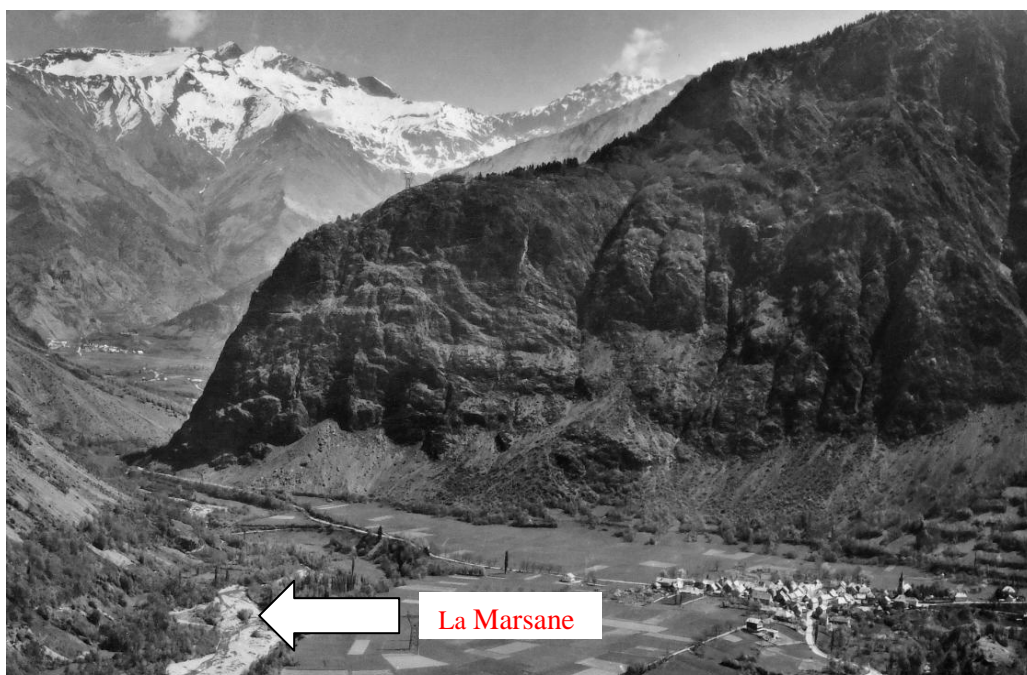
Des vignes au pied de l'Étillier (2197 m) à Entraigues, entre Bonne et Marsane.

« car les nécessités courantes de la vie économique, sociale, les obligeaient à se côtoyer et à coopérer pour la gestion des affaires du pays ».

Il y eut même des tentatives de réconciliation. Ainsi Guigues BUISSON, « marchand d'Entraigues », fils aîné de Guillaume, épousa le 6 juin 1667 Marguerite, la fille de Jean BERNARD et de son épouse Cassandre (née MIARD). Mais cette alliance n'a pas suffi à faire la paix. Le 1^{er} mars 1701, l'intendant du Dauphiné avait ordonné à Entraigues de choisir

un garçon pour rejoindre l'armée. Le choix devait être fait par tirage au sort entre les « garçons » hommes célibataires, de 22 à 40 ans. Jean BUISSON, chef de famille depuis la mort de Guigues BUISSON, avait demandé à l'assemblée d'exclure son fils du tirage au sort. Il invoquait que son fils aîné avait déjà été envoyé au régiment quelque années plus tôt, qu'il en était rentré malade et en était mort peu après. BUISSON n'avait plus qu'un seul fils et, trop vieux pour gérer ses propres affaires, il avait besoin que son dernier garçon reste à la maison pour l'assister. Ambroise BERNARD, petit-fils du premier Jean BERNARD et alors chef de famille, s'est opposé à la demande de BUISSON en soulignant que l'ordre de l'intendant ne mentionnait rien au sujet des exemptions, en sorte que le fils BUISSON devait participer au tirage au sort avec tous les autres jeunes hommes du village. BUISSON a rétorqué que BERNARD avait 7 ou 8 fils en âge d'être recrutés dont aucun n'avait jamais rendu de service militaire et soulignait que c'était simplement « par malice, parce qu'il est mon ennemi » que BERNARD ne voulait pas exonérer son fils de la garde. Justice immanente ? Au tirage au sort, c'est Pierre BERNARD, fils d'Ambroise, qui a tiré le « billet noir », le « mauvais numéro », et a dû s'enrôler. Pas pour longtemps : le Capitaine commandant la Compagnie l'a réformé car il était trop petit. Il a fallu effectuer un second tirage au sort qui a désigné Moïse TOUCHET.

La puissance d'une famille s'affirmait aussi à l'église. La rivalité des clans s'étendait donc au domaine religieux. En 1642 un groupe d'habitants a présenté une demande à l'évêque et aux frères prêcheurs de Grenoble pour être autorisés à fonder une confrérie du rosaire à Entraigues. Les fondateurs étaient les principaux chefs de famille d'Entraigues : Jean BERNARD et son frère Pierre, père et oncle de Jean et Ambroise, Benoît PONCET le notaire (époux de Marguerite BERNARD), Jacques BRUNEL, Guigues LEYRAUD, Barthélémy REY et... Guillaume BUISSON. Ils ont déclaré qu'ils agissaient au nom de tous les habitants qui désiraient entrer dans la dévotion et la société de la très Sainte confrérie du Saint rosaire. Les habitants s'engageaient à construire dans l'église une chapelle, avec une peinture de Notre-Dame donnant le chapelet à Saint-Dominique. Ils ont promis d'honorer la fête de Notre-Dame du Rosaire en célébrant une messe et un SALVE REGINA, dits à l'autel de la Chapelle.



Le colombier du « *Pigeonnier* » ... était-il **rond** ou... carré ?



Dans les numéros 100 et 101 de La G@zette du Valbonnais, notre histoire locale découvre successivement deux symboles du pouvoir féodal : une motte castrale avec sa tour en bois, aux alentours le l'An mil, plus tard un colombier où chaque couple de pigeons nichait dans un « boulin ». Je tiens l'affaire ! aurais-je pu dire à l'instar de mon illustrissime ancêtre Jean-François Champollion. Pourtant, devant la grande diversité architecturale de nos pigeonniers, je ne prononce pas encore. L'association « Paysages et Patrimoine de Valbonnais », partenaire de ma gazette numérique, a opté pour une structure ronde. Un panneau d'information a été implanté sur le site de la motte au lieu-dit « Le Pigeonnier » avec deux croquis de notre talentueux archéologue Christian Beaume. La famille Galvin ou d'anciens riverains qui ont gardé leur troupeau dans les champs avoisinants se souviennent-ils de la forme des ruines croulantes du pigeonnier ?